Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260320-2026_14-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de RENNES
Canton de MONTFORT

COMMUNE DE LA NOUAYE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## REUNION DU 20 mars 2026

**Nombre de conseillers : 11**
**Présents : 09**
**Votants : 11**

**Date de convocation : 15 mars 2026**
**Date d'affichage : 15 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Nouaye se sont réunis dans la salle du Conseil à la Mairie sur la convocation du Maire,

**Étaient présents :** Mme Fabienne BONDON, M. Loïc JOUAN, M. Jérôme TOSTIVINT, M. Stéphane BESNARD, M. Alban BERTHELOT, M. Johann RIAULT, Mme Floriane VALLEAU, Mme Chris HOZE, Mme Florence GUERIN.

**Était absentes excusées :** Mme Isabelle LEPAGE (pouvoir donné à Mme Fabienne BONDON)
Mme Gaëlle NIGNOL-CRENN (pouvoir donné à M. Alban BERTHELOT)

Le quorum de 6 est atteint.
La séance est ouverte à 19H30.
Mme Florence GUERIN est nommée secrétaire de séance.

## Délibération 2026 – 14
## Objet : ELECTION DU MAIRE

CONSIDERANT que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.
Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7 ;
VU les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;
Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :
A l'issue du premier tour de scrutin : 11 suffrages exprimés pour Fabienne BONDON ;
Le conseil municipal, par :

- 11 voix POUR,
- 0 ABSTENTION(S),
- 0 voix CONTRE,

Elit Madame Fabienne BONDON, maire de la commune de LA NOUAYE ;
Installe Madame Fabienne BONDON, en qualité de maire de la commune de LA NOUAYE ;
Autorise Madame Fabienne BONDON à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,
Florence GUERIN

Le Maire,
Fabienne BONDON

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme et exécutoire